

# BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

## BREVET DES MÉTIERS D'ART

SESSION 2024

### HISTOIRE – GEOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Coefficient : 2,5

#### Indications sur les attentes

Le règlement d'examen (Arrêté du 17 juin 2020 paru au *BOEN* du 10 juillet 2020) précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à « vérifier les compétences du candidat à :

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC). »

**L'épreuve comporte trois parties, notées respectivement sur 6, 8 et 6 points. Cette répartition est immuable.**

Dans cette perspective, il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction est un barème cumulatif : la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la question posée.
- l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisée ; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie est sanctionnée par une note très basse.
- il est nécessaire de rédiger une appréciation générale circonstanciée et de porter une marque ou une appréciation en face de chaque exercice de façon à ce qu'il soit visible que tout a été évalué.

Les indications sur les attentes précisent pour chaque partie du sujet, des **éléments attendus** (capacités, connaissances, etc.), le cas échéant, des éléments à **valoriser**.

- **Les éléments attendus** sont ceux qui doivent être retrouvés dans la copie d'un candidat à l'issue d'un cycle de scolarité.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : PF 2409-FHG HGEMC 3	1/8

- **Les éléments à valoriser** portent sur des contenus et des qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat pour le niveau d'examen donné. Ils ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. Ils compensent d'éventuelles faiblesses et permettent l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie. Le nombre de points de valorisation doit clairement apparaître sur la copie (à côté de la note initialement donnée et avant l'addition du total des points).

**Grille nationale d'évaluation de la sous-épreuve d'histoire-géographie  
et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel.  
Grille parue au BOEN n°47 du 16 décembre 2021.**

<b>Parties</b>	<b>Exercices</b>	<b>Principales compétences évaluées</b>
Première partie (histoire ou géographie)  <b>/ 6 points</b>	Questions à réponses courtes en histoire ou en géographie	- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : se repérer et contextualiser ; - mémoriser et s'appropriier les notions ;
Deuxième partie (histoire ou géographie)  <b>/8 points</b>	Questions sur documents	- s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.
Troisième partie (EMC)  <b>/6 points</b>	Analyse d'une situation à partir d'un dossier documentaire	- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.

## Première partie : Géographie (6 points)

### **Thème 2 : Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter**

Question 1 : définissez la notion de risque climatique.

*Réponse attendue : un risque climatique désigne un risque lié au climat ; il regroupe les aléas de la météorologie marine (tempêtes et cyclones), les inondations, les glissements de terrain (lorsqu'ils sont liés aux précipitations), les épisodes de sécheresse. (Les tsunamis sont d'origine tectonique et n'en font donc pas partie).*

*Éléments de valorisation :*

- *référence pertinente aux notions connexes du programme : risque systémique, adaptation...*
- *inégaie exposition des territoires (vulnérabilité)*
- *prise en compte d'échelles différentes : changements globaux, impacts régionaux et locaux...*

Question 2 : citez :

- *deux littoraux menacés par les effets du changement climatique ;*
- *un acteur qui intervient à l'échelle mondiale dans la gestion des risques.*

*Réponse attendue :*

- *les exemples de littoraux menacés que peut citer le candidat sont nombreux. On attend qu'il cite des littoraux exposés au risque de submersion, à l'érosion des côtes, aux cyclones. Le candidat peut citer par exemple les îles Kiribati dans le Pacifique, les Caraïbes, la façade asiatique, les littoraux français (métropole et outre-mer)...*
- *l'ONU, les ONG et les États sont les principaux acteurs qui interviennent à l'échelle mondiale.*

*Éléments de valorisation :*

- *toute précision concernant les missions assurées par l'acteur international en matière de gestion des risques : aide humanitaire, expertise technique (réduction de la vulnérabilité), accompagnement des pays en voie de développement pour l'élaboration de politiques de prévention...*

### **Compétence évaluée : S'approprier les démarches géographiques (3 points)**

Question 3 : présentez l'intérêt d'un plan de prévention des risques dans un texte argumenté d'une dizaine de lignes.

*Réponse attendue : Un plan de prévention des risques, naturels ou technologiques, est un document d'urbanisme élaboré par les services déconcentrés de l'État pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Il est l'outil privilégié d'une politique globale de gestion des risques.*

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : PF 2409-FHG HGEMC 3	3/8

*Il réglemente l'utilisation des sols en tenant compte des risques identifiés sur cette zone (aléas et enjeux), il précise les degrés de vulnérabilité du territoire et mentionne les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde.*

*Élément de valorisation :*

- *tout exemple pertinent (capacité du programme).*

## **Deuxième partie : Histoire (8 points)**

### **Thème 1 : Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945**

**Capacités évaluées :**

- *Maîtriser et utiliser des repères chronologiques : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser.*
- *Mener et construire une argumentation historique et la justifier.*
- *Dégager l'intérêt, la portée et le sens d'un document de la période (discours, actes de séminaires internationaux, conférences, traités, etc.)*

**Sujet : L'O.N.U. dans le jeu des puissances pendant la Guerre froide (1945-1975)**

### **Questions et réponses possibles**

**Question 1** : expliquez la création de l'ONU : contexte, acteurs et enjeux. (Document 1)

*Réponse possible : Basée à New York, l'Organisation des Nations Unies est officiellement créée le 24 octobre 1945 lorsque la Charte des Nations Unies est signée puis ratifiée par 51 États désignés comme membres fondateurs. Parmi eux figurent les vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale (Chine, États-Unis, Royaume-Uni, URSS). C'est une idée apparue durant la Seconde Guerre mondiale, afin de lutter contre les puissances de l'Axe et de mettre fin au fléau de la guerre.*

*Les enjeux sont le maintien de la paix, la sécurité internationale, la promotion et la défense des Droits de l'Homme, le développement de la coopération internationale.*

**Éléments de valorisation :**

- *mention de la conférence de San Francisco et de la déclaration de la Déclaration des Nations Unies (1942) ;*
- *toute référence à la S.D.N. dissoute avec la Seconde Guerre mondiale ;*
- *toute explication sur l'organisation des Nations Unies : Assemblée Générale, Conseil de sécurité, modalités de vote ;*
- *toute mention des organisations spécialisées internationales : FAO, UNESCO par exemple.*

**Question 2** : expliquez pourquoi le droit de veto limite l'utilisation de la Charte des Nations-Unies. (Documents 1 et 2)

*Réponse possible : le droit de veto du Conseil de sécurité est un droit accordé uniquement aux cinq membres permanents de ce Conseil (Chine, France, Royaume-Uni, Russie et États-Unis) qui leur permet de bloquer toute résolution ou décision, quel que soit l'avis majoritaire des membres. De 1945 à 1965, la majorité des vetos provient de l'Union Soviétique ; à partir de 1965, l'URSS abandonne peu à peu ce droit. En revanche, à partir des années 1960, les États-Unis commencent à l'utiliser à leur tour massivement.*

*Ce recours au droit de veto met en évidence la bipolarisation du monde, l'opposition entre les deux Blocs, le Bloc de l'Ouest, sous l'égide des États-Unis et le Bloc de l'Est sous la domination de l'URSS. Le droit de veto devient alors une arme politique puisqu'il bloque les résolutions de l'adversaire.*

*Éléments de valorisation :*

- utilisation de connaissances pour expliquer les raisons de l'évolution, comme la pratique de « la chaise vide » (l'abstention avait valeur de droit de veto).*
- le droit de veto évite également la montée aux extrêmes.*
- toute définition des notions employées.*

**Question 3** : relevez dans le document 3 les idéaux du président des États-Unis correspondant à la phrase soulignée dans le document 1.

*Réponse possible : dans le document 3, le président des États-Unis expose les idéaux de liberté et de paix : « Mon pays veut construire et non pas détruire », « Il cherche l'entente et non la guerre », « Il veut vivre libre, et sûr en même temps que le peuple de tous les autres pays jouit autant que lui du droit de choisir son propre mode de vie ».*

*Le but premier de l'ONU est d'empêcher toute nouvelle guerre et de faire respecter le droit international par la négociation et la sécurité collective. Si un État est menacé, les autres nations doivent le protéger et sanctionner celui qui le menace.*

*Éléments de valorisation :*

- lien avec d'autres buts de la Charte ;*
- référence à l'ancêtre de l'ONU, la SDN.*

**Question 4** : identifiez l'enjeu que représente la dissuasion nucléaire pendant la Guerre froide. (Document 3)

*Réponse possible :*

*- La dissuasion consiste à prévenir un acte en persuadant celui qui l'envisage que les coûts qui en résulteraient inéluctablement excèderaient les bénéfices attendus. (« la supériorité numérique des armes, la possibilité, qui en découle, de représailles dévastatrices, ne peut nullement par elle-même prévenir les effroyables dégâts matériels et les effroyables pertes de vies humaines, qu'infligerait une agression imprévue »).*

*L'arme nucléaire maintient un « équilibre de terreur » durant la Guerre froide. (« Mais nous ne sommes pas les seuls à posséder le terrible secret et les redoutables instruments de la puissance atomique »). Les deux superpuissances ne pouvant utiliser l'arme nucléaire, sous peine de provoquer des dégâts irréversibles, il s'agit donc avant tout d'une arme de dissuasion. (« [...] Qui voudrait voir son nom attaché dans l'histoire à une telle destruction de son patrimoine ? »)*

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : PF 2409-FHG HGEMC 3	5/8

- Elles se neutralisent mutuellement par la simple menace, par des déclarations politiques hostiles.

Éléments de valorisation :

- référence précise à la crise de Cuba en montrant que cet événement a failli mener à une catastrophe.

- notion de « destruction mutuelle assurée ».

- demeurent des conflits traditionnels : les deux Grands s'opposent par pays interposés.

Question 5 : décrivez le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la Guerre froide dans un texte d'une dizaine de lignes. Vous vous appuyerez sur les documents et sur un exemple de crise de votre choix.

Réponse possible :

- Instituée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Organisation des Nations Unies réunit au départ 51 États signataires autour des principes de la sécurité collective. Ces principes sont affirmés dans la Charte de l'ONU et sont au nombre de quatre : maintenir la paix et la sécurité internationales, protéger les droits de l'Homme, fournir de l'aide humanitaire et promouvoir le développement.

- L'ONU est paralysée pendant la Guerre froide par l'opposition entre les États-Unis et l'URSS, les blocs qu'ils constituent, la course aux armements et la possession de l'arme nucléaire. Toutefois, au début de la période, la politique de la chaise vide conduite par l'URSS permet une intervention de l'ONU et des États-Unis dans la guerre de Corée (1950-1953). Les deux superpuissances s'opposent et se neutralisent. Le droit de veto est un élément qui limite/rend impossible tout au long de la période les interventions militaires mais il évite également l'exacerbation des tensions.

- L'ONU ne parvient pas à empêcher les conflits armés et les crises. [Référence au Blocus de Berlin ou à la Guerre de Corée (1950-1953) ou à la Crise de Cuba (octobre 1962) ou à la Guerre du Vietnam (1963-1975), en liaison avec le rôle de l'ONU.]

- L'ONU envoie des casques bleus sur certains théâtres d'opération.

- L'ONU est une tribune pour les États qui accèdent à l'indépendance.

- L'ONU conduit des politiques de développement (actions en matière de santé, d'éducation...) via ses institutions spécialisées.

Éléments de valorisation :

- rôle de ONU dans la décolonisation.

- l'intervention de l'ONU dans la guerre de Corée rendue possible par l'absence du délégué de l'URSS au Conseil de sécurité.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : PF 2409-FHG HGEMC 3	6/8

## Troisième partie : Enseignement moral et civique (6 points)

### Compétences :

- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme.
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement.
- Respecter autrui et la pluralité des points de vue.

### **Thème : s'engager et débattre en démocratie autour des défis de société**

#### **Sujet : L'engagement des jeunes en démocratie**

### **Questions et réponses possibles**

Question 1 : décrivez et expliquez le rapport de la jeunesse à la démocratie représentative. (Documents 1 et 2)

*Réponse possible : d'après les documents, la jeunesse exprime du désintérêt, du détachement et de la méfiance à l'égard de la démocratie représentative. Cela se traduit par des difficultés à exprimer une « préférence partisane » et par une hausse de l'abstention aux élections. Cette désaffection peut s'expliquer par la crise de confiance envers les gouvernants : « difficulté ... à tenir leur promesses » (document 1), « sentiments d'impuissance des institutions » (document 2).*

Question 2 : expliquez la phrase soulignée dans le document 1: « Des formes nouvelles d'engagement sont à développer ». (Documents 1,2 et 3)

*Réponse possible : on attend du candidat qu'il expose les aspirations de la jeunesse de prendre part à des formes plus participatives de la démocratie qui ne sont pas encadrées par les partis politiques ou les syndicats. La volonté de s'engager et de participer aux débats sur les défis du XXI<sup>e</sup> siècle (questions environnementales, réduction des inégalités, etc.) est présente chez les jeunes mais ceux-ci cherchent à s'affranchir des organisations en préférant intégrer des cadres non-formels (document 2) et apertisans (collectifs) et utiliser des formes nouvelles d'actions (communication sur les réseaux sociaux, pétition, manifestation). L'initiative de la région Bourgogne Franche Comté visant à recueillir les sujets de préoccupation des jeunes pour en débattre au sein des instances de la région montre que les collectivités territoriales cherchent à développer de nouvelles formes d'engagement des jeunes.*

Question 3 : reproduisez le tableau suivant sur votre copie et complétez-le afin d'identifier différentes formes de participation de la jeunesse à la vie démocratique. (Documents 1,2 et 3)

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : PF 2409-FHG HGEMC 3	<b>7/8</b>

Réponse possible :

Formes traditionnelles de participation		Nouvelles formes de participation	
Individuelle	Collective	Individuelle	Collective
- voter	<ul style="list-style-type: none"> <li>- adhérer à un parti politique, un syndicat</li> <li>- s'engager dans une association</li> <li>- manifester</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- signer une pétition</li> <li>- défendre une cause sur internet, les réseaux sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- organiser un boycott</li> <li>- intégrer un collectif</li> <li>- organiser un mouvement de protestation</li> <li>- participer à des opérations de démocratie directe</li> <li>- participer à une concertation citoyenne</li> </ul>

**Question 4** : « Voter reste un moyen de faire changer les choses » (document 1). Exprimez votre point de vue sur cette affirmation dans un texte argumenté d'une quinzaine de lignes.

Réponse possible : on attend du candidat qu'il expose une argumentation personnelle, construite et étayée, sur la portée du vote et les autres moyens d'engagement et de débat démocratique. Il pourra préciser :

- le vote est un droit et un devoir : c'est un acte citoyen qui constitue le fondement de la démocratie. Il permet d'exprimer ses volontés, de participer aux mesures individuelles ou collectives de la vie en société et d'élire ses représentants. Fruit d'un long combat, le vote est garanti par la constitution et permet de faire changer les choses (le candidat pourra citer des exemples de lois en lien par exemple avec les enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle listés dans les programmes : changements environnementaux, révolution numérique, biotechnologies et éthique...).
- la démocratie représentative connaît une crise qui se traduit notamment par la hausse de l'abstention lors des scrutins. Les idées du document 1 pourraient être réinvesties et approfondies: désintérêt, méfiance envers les institutions notamment chez les jeunes.
- Faire bouger les choses est aussi possible par d'autres moyens que celui du vote : le candidat peut exposer d'autres formes d'engagement (associations, syndicats, collectifs), de pratiques (pétitions, manifestations, boycotts, concertation...) et d'espaces (numériques, rue...) dont il peut mettre en évidence l'intérêt et les limites.

Éléments de valorisation :

- Qualité du raisonnement, mobilisation d'exemples pertinents qui illustrent les arguments développés.
- Capacités à nuancer son propos et à entrer dans la délibération.
- Mobilisation des repères du thème annuel.